





FPOUR S'INSCRIRE

Licence FFE Moins de 18 ans 25€

Plus de 18 ans 36 €



LE FORFAIT

FORFAIT ANNUEL 700€

de septembre à juin 34 séances

Possibilité de payer en 10 fois 70 €/mois de septembre à juin

Engagement de septembre à juin

Possibilité d'essai à la séance déduit du forfait en

cas d'inscription

Non remboursable

Tout autre demande sur Devis

FORFAITS ++

Forfait 2 séances semaine 125€ / MOIS Forfait intensif 175 € / MOIS

à partir de 3 séances semaine dont 2 cours collectifs et monte libre pour les autres séances.

Forfait Voltige

Animations

700 € * *cavalier déjà adhérent au club 600 €

Règlement à l'ordre de Ghalia Spectacle

ASSOCIATION GHALIA COURS VOLTIGE

COMPETITION

Sortie compétition	95€	Séances perfectionnement	21 €
SEANCES DE PASSAGE		BABY PONEYS (3 à 5 ans)	

SETTICES	DETASSAGE	
Cour collec	ctif	

Promenade 30 € Cour particulier 40 €

10 Cours particuliers 350 €

STAGES VACANCES

Examen à l'issue du stage

Après midi 14h à 17h 35 € 5 Après midi (consécutifs) 150€ Journée 10h à 17h 60€ La semaine 280€

Pension cheval au boxe avec travail

Carnet 5 séances Baby Poney

Baby poney (30 min)

- + sorti paddock quotidienne avec accès aux installations + 1 cour particulier ou cheval travaillé par nos soins
- +1 cour collectif par semaine.

Deux repas de foin quotidien et 1 repas aliment Fibré

Demi Pension sur nos chevaux 180 €

Le 2 juin 2021 , l'administration fiscale a actualisé le BOFIP applicable aux activités équestre en précisant : Montant TTC: 50 % de la somme soumis à la Tva à 20 % enseignement et 50 % soumis à 5,5 % pour droit d'accès.

18 €

28€

Les Forfaits: Absences et rattrapage les absences seront rattrapables dans la limite de 3 fois dans l'année dans la mesure où l'absence est prévenue 48h à l'avance, lors d'une après midi de stage vacances.

Engagement Annuel (septembre à Juin) Non remboursable

POUR TOUT AUTRE DEMANDE SUR DEVIS



15 €

15€

68 €

390€

DOSSIER INSCRIPTION 2021 / 2022



Documents:

Fiche d'inscription complétée et signée avec l'autorisation parentale complétée (pour les mineurs) Attestation d'assurance ou Licence Fédérale Certificat médical

Règlement du Forfait choisi



Je fais partie de la grande famille des

POURQUOI LA PRENDRE ?



Je suis assuré pour ma pratique



Je peux passer mes Galops® pour valider ma progression



Je peux participer compétitions



Je bénéficie d'avantages auprès de différentes enseignes



Je reçois les dernières actualités FFF

En tant que cavalier, la licence FFE est votre signe d'appartenance à votre club et à votre Fédération. La licence 2019 est disponible depuis

J'ai le réflexe licence !

septembre, parlez-en à votre club !

INFORMATIONS SUR LES GARANTIES D'ASSURANCE

Agent Général GENERALL: EQUI#GENERALL/ nº orias: 18004813 (www.orias.fr)

Assuré: Fédération Française d'Équitation. Police nº 54 921 944. Ce contrat a pour objet de garantir, lors de la pratique de l'équitation, tout titulaire d'une licence pratiquant ou d'une licence verte délivrées par la FFF aux conditions suivantes pour la licence 2021

Responsabilité civile vis-à-vis des tiers

Plafond des garanties par sinistre	
Dommages corporels10 000 000 €	Dommages immatériels non consécutifs 500 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs 5 000 000 €	Protection pénale et recours dans la limite de 35 000 €
Franchise sur les dommages matériels200 €	Seuil d'intervention en recours uniquement 274 €

Option assurance individuelle du cavalier - Garanties de base

Capital en cas de décès	Remboursement dentaire:*
moins de 18 ans	€ maximum par dent 180 €
18 ans et plus 21 000	€ maximum par accident 520 €
INVALIDITÉ PERMANENTE > À 10 %(1)	Forfait hospitalier* Garanti
Capital de référence	Remboursement des bris de lunettes*
A) de 11% à 32% 22 000	€ dans la limite de
B) de 33% à 65% 44 000	€ Frais de rapatriement 900 €
C) de 66% à 100% 66 000	
Franchise relative sur le taux d'invalidité 10	% dans la limite de
Frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux	Aide pédagogique dans la limite de 1 800 €
et d'hospitalisation dans la limite de*	€ A compter du 31èce jour d'incapacité
Frais de transport des blessés* dans la limite de 520	
Frais de transport des diesses- dans la limite de 520	6

* Aprie intervention der régimes chliquitoire et, le cus échéant, complémentaire d'accurance malade. Si le bénéficiaire ne dispose pas d'un régime de base d'accurance malade. Si le bénéficiaire ne dispose pas d'un régime de la Securia Sociale. Pour évite un retais de prise en étange, tout accident écht rous être déclaire dans un rédait de l'accurance malade. L'accurance malade de l'accurance malade de l'accurance malade. L'accurance malade de l'accurance de l'accuran

Activités garanties; Toute discipline équestre actuelle ou à venir reconnue officiellement par la FFE et pratiquée dans le cadre d'un Club ou à titre privé, non professionnel et/ou non lucratif, en tous lieux y compris avec un véhicule hippomobile, que le licencié soit conducteur ou passager. Territorialité : dans le monde entier, sous réserve des dispositions relatives aux USA et Canada

Extensions facultatives à souscrire auprès de votre club ou directement sur www.ffe.com/espace cavalier

		·	
	RCPE (resp. civ prop. équidé)	Prime annuelle TTC pour le 1er équidé Prime annuelle TTC par équidé à partir du second équidé	32 €
ı	R.C.C (responsabilité civile chasse)	Prime annuelle TTC par chasseur	.21 €
		rse) Extension des garanties de la licence FFE (Responsabilité civile et individuelle du cava aux cavaliers amateurs montant des chevaux de course à l'entraînement.	
ı		Prime annuelle TTC par cavalier	49 €

Garanties complémentaires à souscrire auprès de EQUI#GENERALI ou sur e-cotiz-generali.com

GARANTIE SPÉCIALE «JEUNES»	Le capital de référence est porté à 80 000 € en cas d'invalidité permanente supérieur à 3	33 %
	(au lieu de 44 000 € et 66 000 € dans les garanties de base. Exemple: si 40 %, indemnité de 32 000 €).	23€
GARANTIE 50	Majoration de 50 % des capitaux Décès et Invalidité permanente > à 10 %	44 €
GARANTIE 100	Majoration de 100 % des capitaux Décès et Invalidité permanente > à 10 %	78€
GARANTIE PREJUDICE ESTHÉTIQUE	La garantie couvre les dépenses réelles avec un plafond de 10 000 €.	
	Franchise relative 500 €	.10€

PIÈCES À FOURNIR EN CAS D'ACCIDENT

En cas de frais médicaux restés à votre charge après l'intervention du régime obligatoire et complémentaire. Si vous n'avez pas de mutuelle, transmettez ace originaux des bordereaux de la Écuntié Sociale; 3 vous avez une mutuelle transmettez nous les originaux des bordereaux de la êmutuelle. Document non confraduel. Les garanties peuvent donner lieu à existions, finitations et franchiese; Pour d'authers garanties et pour tout renseignement:

EQUI#GENERALI - Tel: 02 31 06 11 60 - Fax: 02 31 94 24 74 25, Quai de la Londe - 14 000 Caen / equi@agence.generali.fr / www.equi.generali.fr INFORMATION CAVALIER

G H M [I]centre e le centre présent r vente des p TIN NTERI: E U les

usager fasant l'objet d'une sanction ne peut prétendre put un rembourisement des sommes déja payées et se d'arian aux activités dont la sanction le prive. La respon-é té de l'établissement équestire est dégagée dans le cas accident provoqué par une inoissement deuestire est dégagée dans le cas accident provoqué par une inoissement deuestire sont des les caraliers accident provoqué par une inoissement deuestire est dégagée des la caraliers proprétaires ant, en quittant les aires dévolution, lasser celles-ci l'état où ils les on trouvées en annvant. Les crothins air être impérativement ramassés. Il est appéé aux seins qui travaillent en autonomie et aux cavaliers pon-é les respués de des des par lest rappéé aux seins qui travaillent en autonomie et aux cavaliers pon-é les qui lest intépré de des vas qui lest appée de aux sa les qui lest intépré de de centre cui ne carrière b'orquil s'y déroule une reprise du centre une carrière borquil s'y déroule une reprise du centre une carrière borquil s'y déroule une reprise du centre une carrière borquil s'y déroule une reprise du centre une carrière borquil s'y déroule une reprise du centre une carrière borquil s'y déroule une reprise du centre une carrière borquil s'y déroule une reprise du centre une carrière borquil s'y déroule une prinse qui les rispréd de moitre façile e directeur ron n'exprésentant pourra interdre l'accès aux installations avec les contraits de la centre de l'aux de l

sont stridement interdits à l'intérieur des boraux de balon, Nels to notinettes poussettes, norn-ce l'isquant d'éffagre les chreauxponers n'et misquant d'éffagre les chreauxponers net prisquant d'éffagre les chreauxponers net par la lais tenceire de l'établissement le control des l'établissement par l'établissement établissement équestre doit, pour monter à la poncy l'ant à l'intérieur qu'al f'extréeur atopier se l'établissement et conforme aux usages n'estimentaire correcte et conforme aux usages n'estimentaire conforme aux usages n'estimentair aur des bocaux ssettes, ni com ux/poneys n'er it. Les carvaller le l'établisseme urant le temps re. En dehors d'sont sous la ri sur l'égal.

c) SECURITE

or formelled chumer dans bus les locaux, autour et ort of termies de dans lencente du centre équestre.

ecuras et dans lencente du centre équestre centre de cette et du le responsabilité en cas de nontre cette répe un préparent de la régimentation de la cette de la c

el guiéres, protège des conseillé pour le CSO et obligations de la propriet de centre de particular de particular

• According all paddock ne fait pas parti de la prestation de un accès al paddock ne fait pas parti de la prestation de popularios de la creata en paddock est inereit. Le dadissement la persion dans établissement Assurances Léablissement (Le dadissement) persion dans établissement Assurances de dadissement la persion de la surveillance du citera de la creata del creata de la creata del la creata de la creata de la creata del la creata del

ction d'un certificat vétérinaire attestant que le cheva bonne santé, avec le signalement des tares éven-

uelles

tre para de pension est fixé par mois et par cheval. Il est
payable mensuellement avant le 5 de chaque mois par Alpayable mensuellement avant le 5 de chaque mois par Alpayable mensuellement avant le 5 de chaque mois payable mensuellement avonatique Le prix de la pension est revu chaque le
parent automatique Le prix de la pension est passible de la TVA au 14
uriement automatique Le prix de la pension est passible de la TVA au 14
uriement automatique Le prix de la pension est passible de la TVA au 14
uriement automatique Le prix de la pension est passible de la TVA au 14
uriement donneral leule à des pensions est passible de la TVA au 14
uriement donneral leule à des pensions est passible de la sound de la somment l'at leule de portion passible sont trouvées concernant les sont trouvées des la passions l'état doi la les arces de la passion l'etat doi la les contours et les rect de volution, laisser cellesci dans l'état doi la les contours et les rect les cares de la prix de la propriétaire su l'est rappée de consolute se propriétaire su propriétaire su l'est rappée de propriétaire de cette règle le directieur ou l'un des responsables pourra interdire l'accès na l'epide de consolute et les propriétaires du casaliers propriétaire de les contours et les rect la particular de l'epide de consolute et les laux un casaliers propriétaire de les contours et les rect la particular de l'epide de l'existe de l'existe de l'existe de l'existe les la l'existe de l'existe de l'existe de l'existe les la l'existe de l'existe les la l'existe de l'existe les l'existe les la l'existe de l'existe les l'existe les l'existes de l'existes de l'existe les l'existes de l

e de public O'REIL EQUITATION Mévoisins 33 Р Rue de

ation du présent règlement . EQUITATION 33 Rue de sins nce du vente e nent les usagers lu règlement inté-et en acceptent

2 7

un de Burt tuteur legat.

S. REPRISES Durant les vacances scolaires,
S. REPRISES Durant les vacances scolaires,
Rise animations et stages
Rise animations et services et se sont pris en pension pair fétablistes sous réserve du respect des conditions
rite sous réserve du respect des conditions

stations équestres sont TTC. Ils comprenons qui donnet lleu à l'application de beux il d'accès et d'utilisation des installations de constitution et en l'application et et en

PRESTATIONS

ARTICLE 10: RETARD DE PAIEMENT
Tout retard de paiement donnera lieu à des pénalités corres
pondant à 10% de la somme TTC due initialement.

11: DROIT A L'IMAGE ET DONNEES PERSON

page ou son représentant légal autorise, sans réserve, bissement à prendre, détenir et d'illuser son mayer tos et vidés) prise dans le cadre de la pradique setre. Les mages ou les vidéss sont acquises définit-nent par l'édablissement, quele que son la période d'util-nent par l'édablissement, quele que son la période d'util-nent sans aucun paement de la part de l'édablissement ablissement s'engage à utiliser ses mages et vidéss si er carbe de la promotion de ses activités et de ne pas aire un usage commercial. Les informations prominatives bellies aux accueils et sur les ite internet sont destinées à age du centre équestre. Elles pourront donner leu à agre du centre équestre. Elles pourront donner leu à agre du centre équestre. Elles pourront donner leu à agre du centre équestre. Elles pour par la loi n'17-817 du Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux rés

APPLICATION dhésion à l'établissement pris connaissance du r s générales de vente et s sans restriction. 2 nent les usagers lu règlement inté-et en acceptent REGLEMEN

de la liberté

no e à tous recours e n matériel de seiller prévenir mois rant, pour quitter al persion mégrale le mit pour non respe et après une mise e a de surpus exclu c non-respect des controllatiquement résil conadiquement résil and du proprétièrie le sera due par le pn

Contrat d'inscription & conditions de vente

En vigueur pour toutes les ac	tivités équestres du centre éques	stre O'reil équitation
Forfait annuel	Forfait 2 séances	Forfait Voltige Stage vacances
Date : _2021/22		
Cavalier : Nom :		Prénom :
Date de naissance :		Age :
Nom Prénom du respo Lien de parenté :	onsable légal : Père Mère A	Autre:
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél :	Portable mè	ère :Père :
E-mail :		J'autorise O'reil Equitation à m'envoyer des e-mail
Profession des parents	s:	
Comment nous avez-voi	ıs connu :	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE & CONDITIONS POUR LA PRATIOUE EOUESTRE

LES PRESTATIONS

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixes. Le forfait annuel comprend 34 séances boursement ni à aucun report pour quelque raison que ce soit. hors vacances scolaires de septembre 2021 à juin 2022

RECUPERATION

L'usager malade, en vacances, en déplacement professionnel ou scolaire a la possibilité de récupérer 2 séances par forfait annuel. Ces récupérations se font pendant les vacances uniquement lors d'une après midi de stage

AUTRES PRESTATIONS EQUESTRES

Les inscriptions aux animations, perfectionnements, aux compétitions et à toutes autres prestations sont fermes. Elles doivent être réglées avant d'être consommées. Les inscriptions aux animations, perfectionnements, aux compétitions et à toutes autres prestations ne donnent lieu à aucun rem-

TARIFS ET TVA SUR LES PRESTATIONS EQUESTRES

Les tarifs des prestations équestres sont TTC. Ils comprennent deux prestations qui donnent lieu à l'application de deux taux de TVA : Droit d'accès et d'utilisation des installations sportives (TVA 5.5%) & Enseignement ou Pension (TVA 20%). Le prix détaillé de chaque prestation, avec la ventilation des deux taux de TVA, est consultable sur les grilles tarifaires affichées aux différents accueils. Ces deux taux de TVA sont applicables sous réserve de modifications de la législation

MODALITE DE PAIEMENT ET ASSURANCE

INSCRIPTION ET PAIEMENT

L'inscription au forfait est annuelle et le règlement s'effectue en une fois. L'encaissement est proposé mensuellement.

Les prix des forfaits annuels incluent des frais de dossier qui ne donnent lieu à aucun remboursement pour quelque raison que ce soit.

FORFAIT ANNUEL.

aucune demande de remboursement, pour quelque raison que ce soit n'est possible concernant votre engagement au forfait annuel.

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est conseillée. Lors de l'inscription, l'usager a la possibilité de prendre cette licence fédérale qui lui permet d'être assuré dans tous les centres équestres affiliés de France,

de passer des examens, de les valider et de participer à une dynamique sportive. Les garanties couvertes par la licence fédérale figurent à l'affichage. Dans le cas contraire, il appartient à l'usager d'apporter la preuve qu'il possède une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres, dégageant le centre équestre de cette responsabilité. Chaque usager a la possibilité de souscrire une assurance complémentaire à celle prévue par la licence FFE. Cette assurance complémentaire peut être souscrite auprès de l'assureur de la FFE ou auprès d'une autre compagnie d'assurance.

RETARD DE PAIEMENT

Tout retard de paiement donnera lieu à des pénalités correspondant à 10% de la somme TTC due initialement.

EXTRAITS DE REGLEMENT INTERIEUR : Discipline et sécurité

REGLES DE VIE DANS LA STRUCTURE

• CONVIVIALITE

Les clubs house du centre équestre et du poney-club sont à votre disposition. Vous pouvez vous v retrouver entre cavaliers dans les horaires d'ouverture de l'établissement. N'hésitez pas à entretenir la convivialité par un boniour souriant à toutes personnes rencontrées.

• HORAIRES

La séance est composée de 30 minutes de préparation et soins aux chevaux et de 1 heure de pratique avec l'enseignant. (Rdv à l'heure du cours)

Interdiction formelle de fumer dans tous les locaux, autour et dans les écuries et dans l'enceinte du poney-club et du centre équestre. L'établissement décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle au regard de la réglementation en vigueur.

L'accès aux écuries intérieures et extérieures ainsi que l'accès à proximité

des boxes dans les cours sont strictement interdits aux non-usagers ainsi qu'aux usagers sans la présence de leur enseignant. Il est rappelé aux usagers qu'il est recommandé d'être à jour de son rappel antitétanique. Les chiens sont strictement interdits à l'intérieur des locaux. Aucun ieu de ballon, vélo, trottinettes, poussettes dans les écuries, ni comportement risquant d'effraver les chevaux/ponevs n'est autorisé dans l'enceinte de l'établissement.

Les cavaliers mineurs ne sont sous la responsabilité de l'établissement équestre que durant l'heure de reprise et durant le temps de préparation de l'équidé et le retour à l'écurie, soit une heure 30.

En dehors des heures de reprises vendues, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou de leur tuteur légal.

DROIT A L'IMAGE ET DONNEES PERSONNEL

L'usager ou son représentant légal autorise, sans réserve, l'établissement à prendre, détenir et diffuser son image (photos et vidéos) prise dans le cadre de la pratique équestre. Les images ou les vidéos sont acquises définitivement par l'établissement, quelle que soit la période d'utilisation et sans aucun paiement de la part de l'établissement.

L'établissement s'engage à utiliser ses images et vidéos dans le cadre de la promotion de ses activités et de ne pas en faire un usage commercial.

1. Détention des coordonnées personnelles

J'autorise O'REIL EQUITATION à détenir mes coordonnées personnelles ainsi que celles de mon enfant nécessaires pour la bonne pratique de son activité (adresse, téléphone, âge, E-mail, niveau etc...)

Traitement des données

J'ai accès aux données personnelles me concernant.

Je peux demander toutes les données personnelles me concernant au format .txt et ce, à la première demande.

Je peux demander de supprimer toutes mes données personnelles si j'en fais la demande. Sauf si celles-ci sont nécessaires à des fins historiques, statistiques ou de recherche scientifique, pour des raisons de santé publique ou pour l'exercice du droit à la liberté d'expression. Le droit à l'oubli ne s'appliquera pas non plus lorsque la détention des Données à Caractère Personnel sera nécessaire à la conclusion d'un contrat ou lorsque la loi l'exigera.

Envoi d'Email

O'REIL EOUITATION peut vous envoyer des E-mail pour vous informer des différentes animations et activités proposées

Je déclare Mme, Melle, M (*)

(*) l'intéressé ou le représentant légal pour les mineurs

avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente des prestations équestres, les conditions d'assurance de la licence fédérale et les possibilités qui me sont données de souscrire des garanties complémentaires, les conditions de l'assurance annulation et ce en conformité à l'article 38 de la loi 84610 du 16 juillet 1984 puis celle du 13 juillet 1992 ainsi que du règlement intérieur du centre équestre O'reil équitation**.

La licence me permet d'être assuré dans tous les centres

équestres affiliés FFE de France, de passer les examens fédéraux et de participer à une dynamique sportive. Dans le cas où je ne souscris pas la licence, je déclare sur l'honneur posséder une assurance personnelle multirisque en cours de validité couvrant les activités équestres et dégageant O'reil équitation de cette responsabilité.

(**) Un exemplaire des conditions générales de vente des prestations équestres, un exemplaire des conditions d'assurance, des garanties couvertes par la licence fédérale, un exemplaire du règlement intérieur sont affichés et mis à ma disposition aux bureau du centre équestre.

Fait à Mévoisins, le

Signature: